

65^E

**CONCOURS ANNUEL
DU CADRAT D'OR**

F.A.Q.



CCFI

Compagnie des Chefs de Fabrication des Aubes des Géographes et de la Communication



100 % DES LAURÉATS ONT ENVOYÉ UN DOSSIER !
ALORS, CETTE ANNÉE, AFFICHEZ VOTRE TALENT
ET ÉPATEZ VOS CLIENTS !

FOIRE AUX QUESTIONS

Le Cadrat d'Or, c'est quoi ?

[Le Cadrat d'Or, en quelques mots](#)

[Qui organise le concours ?](#)

[Les anciens lauréats](#)

[Qu'est-ce qu'un cadrat ?](#)

Participer au Cadrat d'Or, c'est simple !

[Qui peut concourir ?](#)

[Le concours est-il gratuit ?](#)

[Télécharger le bulletin d'inscription](#)

[De quoi doit être composé mon dossier ?](#)

[Où envoyer mon dossier ?](#)

[Que deviennent mes ouvrages, après délibération du jury ?](#)

Comment le jury détermine-t-il le lauréat ?

[Qui compose le jury ?](#)

[Pourquoi le jury est-il indépendant ?](#)

[Quels sont les critères d'appréciation ?](#)

[Comment sont proclamés les résultats ?](#)

Qu'est-ce que j'y gagne ?

[En tant qu'imprimeur, qu'est-ce que j'y gagne ?](#)

[En tant que sponsor, qu'est-ce que j'y gagne ?](#)

Comment obtenir des renseignements ?

Le Concours du 65e Cadrat d'Or (2024)

LE CADRAT D'OR, C'EST QUOI ?

Le Cadrat d'Or, en quelques mots

Le concours du Cadrat d'Or est le plus ancien et le plus prestigieux des concours de l'imprimerie française.

Le trophée du Cadrat d'Or récompense un imprimeur, pour la qualité et l'excellence technique. Tout imprimeur français peut concourir.

Ce concours a été créé en 1956, par Robert Vallet, Président fondateur de la CCFI (Compagnie des Chefs de Fabrication des Industries graphiques et de la communication).

Le concours est indépendant, c'est-à-dire qu'il n'est pas lié à tel ou tel fournisseur ou constructeur. C'est en particulier pour cette raison qu'il est reconnu dans la filière graphique comme le plus célèbre, le plus glorieux et le plus respectable de tous les prix décernés par la profession.

Pour voir la page Cadrat d'Or sur le site de la CCFI : <https://www.ccfi.asso.fr>

Pour voir les articles sur le Cadrat d'Or, sur le site de la CCFI : <https://www.ccfi.asso.fr/le-cadrat-dor/>



Qui organise le concours ?

Le concours du Cadrat d'Or est organisé par la CCFI (Compagnie des Chefs de Fabrication des Industries graphiques et de la communication).

La CCFI est une association Loi 1901, créée en 1952, qui rassemble tous les professionnels de la filière graphique : édition, presse, communication, packaging, imprimerie, prépresse, routage, papetiers, constructeurs et fournisseurs, et tous les métiers connexes des supports papier et numérique.

Depuis son origine, la CCFI défend les savoir-faire et l'expertise des professionnels du secteur. La CCFI assure à ses membres Compagnons une veille technologique et économique, nécessaire à la maîtrise des métiers d'aujourd'hui, et à la préparation de ceux de demain.

Outre le concours du Cadrat d'Or, la CCFI organise tous les deux mois une conférence, ouverte à tous, sur des sujets techniques ou économiques concernant la profession.

La CCFI est un acteur important et reconnu dans une filière soumise à de profondes mutations. Elle travaille avec les diverses organisations et institutions professionnelles, pour apporter son poids et son éclairage sur les questions relatives aux métiers, aux pratiques, et à la vision du secteur.

Qu'est-ce qu'un cadrat ?

CADRAT n.m. (Quadrat, 1625 : lat. quadratus « carré »). Imprim. Petit lingot de métal plus bas que les lettres, employé par les typographes pour laisser des blancs et remplir la justification des lignes ; les blancs. Les cadrats sont de petits lingots de différentes tailles, du même corps que la police de caractère.

**Compagnie des Chefs de Fabrication
des Industries graphiques et de la communication**

Siège : 4 rue Alexandre Dumas
77600 Bussy-Saint-Georges

Siret : 492 831 342 00018

Fondée le 25 mai 1952

Davantage d'informations sur le site : www.ccfi.asso.fr

LES ANCIENS LAURÉATS

- 1957 SCHIFFER & GEORGES LANG
1958 VICTOR THOMAS
1959 LA RUCHE
1960 DRAEGER
1961 LA PHOTOLITHO DELAPORTE
1962 IMPRIMERIE DES TOURNELLES
1963 DESFOSSÉS NEOGRAVURE & la SIRLO
1964 JEAN MUNIER
1965 INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL
1966 IMPRIMERIE DE BOBIGNY
1967 LUCIEN PHILIPPE
1968 TRAPINEX
1969 BOUQUET
1970 PRESSES MONASTIQUES
1971 DRAEGER
1972 COMELLI
1973 BLANCHARD
1974 BUSSIÈRE ARTS GRAPHIQUES
1975 JACOMET
1976 IMPRIMERIE MODERNE DU LION
1977 IMPRIMERIE LAFAYETTE
1978 AUCLAIR
1979 DESGRANDCHAMPS
1980 PORCHE
1981 LA GALIOTE-PRENANT
1982 OFFSET 94
1983 JACOMET
1984 IMPRIMERIE DIEPPOISE
1985 JOMBART KAPP LAHURE
1986 SEZANNE (Cadrat Feuilles)
R.E.G (Cadrat Rotatives)
1987 AGEP
1988 COMELLI
1989 MONTIBUS
1990 DESGRANDCHAMPS
1991 SPID (Cadrat Feuilles)
BL-GRAPHIQUE (Cadrat Rotatives)
- 1992 PPA MAHÉ
1993 SIA
1994 AUBIN IMPRIMEUR
1995 GRAPHI IMPRIMEUR
1996 IMPRIMERIE NATIONALE (Cadrat Feuilles)
PPR (Cadrat Rotatives)
AMILCARE PIZZI - Milan, Italie (Cadrat européen)
1997 BAUD
1998 IMPRIMERIE DE L'INDRE
1999 LE GOVIC
2000 SIA
2001 IMP-GRAPHIQUE (Cadrat Feuilles)
DIDIER QUEBECOR MARY (Cadrat Rotatives)
TF ARTES GRAFICAS - Madrid, Espagne (Cadrat Européen)
2002 PPA-MAHÉ
2003 ESCOURBIAC
2004 MAME
2005 COMELLI
2006 LE GOVIC (Cadrat Feuilles)
MAURY IMPRIMEUR (Cadrat Rotatives)
BLANCHARD PRINTING (Cadrat européen)
2007 GIP
2008 MANUFACTURE D'HISTOIRES DEUX PONTS
2009 ESCOURBIAC
PAJ CONCEPT (Cadrat Numérique)
2010 STIPA
E-CENTER (Cadrat Numérique)
2011 BM
2012 SIA - ART & CARACTÈRE
ADM-PRINT (Cadrat Numérique)
2013 MEDIA GRAPHIC
2014 ESCOURBIAC
2015 STIPA
2016 MANUFACTURE D'HISTOIRES DEUX PONTS
TECHNIC PLUS IMPRESSION
E-CENTER
2017 LABELYS-ETIQROLL
2018 PPA-ESPRINT
2019 MANUFACTURE D'HISTOIRES DEUX PONTS
2023 ART & CARACTÈRE

PARTICIPER AU CADRAT D'OR, C'EST SIMPLE !

Qui peut concourir ?

Tous les imprimeurs peuvent concourir, quelle que soit leur taille, leur(s) spécialité(s), ou leur(s) procédé(s) d'impression.

Des règles spécifiques s'appliquent aux lauréats :

- Le lauréat d'un Cadrat d'Or ne peut pas reconcourir durant une période de deux ans.

Le concours est-il gratuit ?

Oui, le concours du Cadrat d'Or est gratuit.

Il est financé chaque année par des sponsors, fournisseurs des industries graphiques, que la CCFI remercie pour leur fidèle soutien.

Pour conserver le caractère totalement indépendant du concours, les sponsors du Cadrat d'Or ne peuvent pas être des imprimeurs.



COMMENT S'INSCRIRE

Télécharger le bulletin d'inscription

Pour télécharger le bulletin d'inscription :

<https://www.ccfi.asso.fr/le-cadrat-dor/>

Vous pouvez aussi le demander par mail à : ccfi.contact@gmail.com.

Voir également : [Comment obtenir des renseignements ?](#)

De quoi doit être composé mon dossier ?

Pour concourir, c'est facile. Votre dossier doit être composé :

- entre deux et quatre ouvrages imprimés,
- du bulletin d'inscription dûment complété.

Le mot « ouvrage » n'est pas restrictif : il peut s'agir de livres, de presse magazine, de journaux, de supports de communication, de plaquettes commerciales, d'étiquettes adhésives, de PLV, de timbres, d'emballages, etc.

Les ouvrages doivent avoir été imprimés dans les 18 mois qui précèdent les délibérations du jury.

Ces imprimés doivent être des produits industriels : pas de prototype unique, pas de maquette. Ce sont des produits réalisés pour vos clients, représentatifs de votre production.

Où envoyer mon dossier ?

Votre dossier est à envoyer ou déposer auprès de notre partenaire :

Cabinet BL

8, sente des Jardins

95430 Auvers-sur-Oise

Le Cabinet BL, dirigé par le Secrétaire Général de la CCFI, est garant de la stricte confidentialité de vos dossiers.

Pour prendre contact, demander une précision, ou vous assurer que votre dossier a bien été reçu :

- par mail : jean-philippe.behr@management-developpement.com
- par téléphone : 06 84 38 96 19

QUE DEVIENNENT LES OUVRAGES ?

Que deviennent mes ouvrages, après délibération du jury ?

Les ouvrages sont confiés aux archives de la Ville de Paris, afin de constituer un fonds documentaire destiné à jalonner les évolutions des produits imprimés (technologies d'impression et de façonnage, ennoblissemements, maquette & mise en page, etc.). Ces archives sont détenues soit par l'École Estienne, soit par la bibliothèque Forney.

Si vous ne le souhaitez pas, vous pouvez préciser votre demande spécifique sur le bulletin d'adhésion.

L'École Estienne, créée en 1889, est gérée conjointement par l'Education Nationale et la Ville de Paris. Dédiée à l'origine à l'imprimerie, elle a largement diversifié ses filières de formation : design de communication, métiers d'art du livre, packaging, etc. www.ecole-estienne.fr

La bibliothèque Forney gère un fonds spécialisé en arts décoratifs, métiers d'art et leurs techniques, beaux-arts, arts graphiques.



COMMENT LE JURY DÉTERMINE-T-IL LE LAURÉAT ?

Qui compose le jury ?

Le jury est composé de professionnels des industries graphiques :

- du Président de la CCFI
- de Compagnons de la CCFI
- d'anciens lauréats du Cadrat d'Or
- de personnalités des arts graphiques

Pourquoi le jury est-il indépendant ?

Les membres du jury ne peuvent pas concourir, directement ou indirectement, au Cadrat d'Or.

Toutes les mentions permettant l'identification de l'imprimeur sur les ouvrages sont masquées, avant les délibérations, par des Compagnons de la CCFI ne participant pas au jury, et chargés de la seule organisation matérielle du traitement des dossiers.

Le jury n'a pas accès au bulletin d'inscription, envoyé par l'imprimeur dans son dossier.

Aux fins de préparer les délibérations, les ouvrages sont regroupés en lots et numérotés au hasard. Cette numérotation permet d'assurer l'anonymat du candidat, et le jury a accès à ce seul numéro pour juger en toute impartialité.

Durant les temps d'examen et de délibérations du jury, la salle est close et interdite au public. Les votes du jury ont lieu à l'aveugle.

Pour conserver le caractère totalement indépendant du concours, les sponsors du Cadrat d'Or ne peuvent pas être des imprimeurs.

Quels sont les critères d'appréciation ?

Le jury choisit en toute indépendance, sur le seul critère de la qualité technique des imprimés présentés, quel que soit le procédé d'impression.

Le jury s'attache tout particulièrement à examiner :

- la qualité de reproduction, en tenant compte des spécificités particulières liées au procédé d'impression, aux papiers employés, ou à la complexité technique de l'ouvrage : repérage, absence de salissures et pétouilles, mise en couleur, équilibre des couleurs, régularité de l'encrage, qualité d'impression des textes et images, etc.
- la qualité du façonnage, de la finition et des ennobissements éventuels. Le Cadrat d'Or n'est pas un prix de façonnage, mais celui-ci doit être soigné et exempt de défauts,
- la qualité d'ensemble de l'ouvrage, ainsi que la cohérence entre contenu et contenant (mais le Cadrat d'Or ne juge pas le contenu lui-même).
- Le respect des normes environnementales de notre filière et les efforts ou innovations RSE mis en œuvre dans le processus industriel du produit présenté.

Comment sont proclamés les résultats ?

Après les délibérations du jury et désignation du numéro lauréat, le secrétaire général de la CCFI (ne participant pas au jury et chargé de l'organisation des dossiers) ouvre l'enveloppe scellée, pour découvrir le nom et les coordonnées de l'imprimeur, qu'il donne au Président du jury.

Le Président du jury proclame alors le nom du lauréat.

La place (second, troisième, etc.) des autres imprimeurs ayant concouru n'est pas communiquée. Des mentions spéciales peuvent être attribuées à titre exceptionnel par le jury à un ou plusieurs imprimeurs pour valoriser une réussite particulière.

Lors de la proclamation, tous les produits imprimés qui concouru sont exposés et les participants qui le souhaitent peuvent commenter leurs travaux et répondre aux questions des nombreux invités présents.

QU'EST-CE QUE J'Y GAGNE ?

En tant qu'imprimeur, qu'est-ce que j'y gagne ?

Participer au Cadrat d'Or, c'est :

- oser la reconnaissance
- valoriser vos équipes
- mettre en lumière vos savoir-faire et la richesse des partenariats avec vos clients

Être lauréat du Cadrat d'Or, le plus prestigieux des prix de l'imprimerie française, représente un honneur à plusieurs égards :

- représenter, au sein de la filière graphique, l'imprimeur ayant concrétisé par ses réalisations ses savoir-faire au service de ses clients.
- transmettre cette fierté à ses collaborateurs, salariés, ouvriers, employés et cadres, à toutes les équipes qui chaque jour contribuent à « sortir » les imprimés de ses ateliers.
- diffuser cette distinction auprès de ses fournisseurs de machine, de papier, d'encre, de consommables, de ses éventuels sous-traitants, de toutes les parties ayant contribué à la fabrication des produits primés.
- envoyer un signal à destination de ses donneurs d'ordre, en confirmant ainsi qu'il est possible de concilier, aux conditions de marché, leurs attentes et l'exigence de qualité.

Les anciens lauréats du Cadrat d'Or témoignent toujours du considérable impact de leur prix, en termes d'image et de retombées commerciales.

En tant que sponsor, qu'est-ce que j'y gagne ?

Mieux qu'une page de publicité ou un publi-reportage, ce sont nos clients imprimeurs, qu'ils soient participants au concours ou bien lauréat du Cadrat d'Or, qui parlent le mieux de nous !

Je suis fournisseur du lauréat ? J'ai su accompagner avec intelligence mon client imprimeur et le conseiller dans ses choix. La marque que je représente est proche des préoccupations de la CCFI, qui encourage les acteurs du secteur vers l'exigence de qualité et la recherche de l'innovation.

COMMENT OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS ?

Pour poser une question, obtenir le règlement complet du concours, demander une précision pour concourir :

- mail : ccfi.contact@gmail.com

Pour télécharger le bulletin d'inscription :

- lien : <https://www.ccfi.asso.fr/le-cadrat-dor/>

Pour poser une question d'ordre général, ou adhérer à la CCFI :

- site : www.ccfi.asso.fr

- mail : ccfi.contact@gmail.com

LE CONCOURS DU 65^E CADRAT D'OR (2024)

Le 65e concours du Cadrat d'Or est ouvert à partir du 16 janvier 2024.

Vos dossiers doivent nous parvenir avant le 1er juin 2024. Si vous avez quelques jours de retard, contactez-nous : ccfi.contact@gmail.com

Le concours 2024 est « toutes catégories France » : tous procédés, tous imprimés.

Le jury se réunira et délibérera à l'occasion de la fête de la saint-Jean-Porte-Latine, saint patron des imprimeurs et des typographes, le 18 juin 2024, qui sera célébré au Cercle National des Armées.

Le 65e concours du Cadrat d'Or est parrainé par le ministère de l'industrie (Direction générale des entreprises, ministère de l'économie, des finances, et de la souveraineté industrielle et numérique).

